



Intervention des élus SE-UNSA à la CAPD des instituteurs et professeurs des écoles le 8 décembre 2011

L'installation de cette CAPD réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles d'octobre 2011.

Nous reviendrons d'abord sur ce scrutin, avant de vous dire dans quel état d'esprit les élus du SE-Unsa entendent investir le mandat qui leur a été donné par les enseignants des écoles des Landes. Enfin, nous concluons notre intervention sur notre appréciation du dossier « évaluation et avancement » qui mobilise notre profession contre les projets ministériels.

Tout d'abord, nous ne souhaitons pas tourner la page des élections professionnelles d'octobre 2011 en passant sous silence les difficultés qui les ont émaillées.

Ce scrutin a été marqué par de nouvelles modalités de vote mises en œuvre dans un calendrier contraint, imposé par le gouvernement.

Nous tenons à nouveau à dénoncer les difficultés et les dysfonctionnements qui ont empêché de nombreux collègues de s'exprimer. Un bilan complet doit être réalisé afin de tirer les leçons pour les prochaines échéances. Les prochaines élections professionnelles ne peuvent pas, ne doivent pas reproduire les mêmes écueils. Nous voulons remercier Madame Coene qui, malgré ce contexte, a fait tout ce qu'elle a pu.

Ensuite, nous souhaitons inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus SE-Unsa : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain. Il s'agit bien évidemment d'évoquer les dossiers qui concernent directement notre instance mais plus globalement les questions qui concernent la gestion départementale des personnels du premier degré.

Force est de constater que nos collègues subissent des cadrages nationaux puis académiques qui ne relèvent d'aucun processus sérieux de discussions. La note de mobilité annuelle en est l'exemple flagrant. S'il y a bien chaque année une réunion de courtoisie préalable à sa publication, nos revendications réitérées restent lettre morte. Cette année encore, nous avons demandé une évolution du barème concernant les personnels en disponibilité ou congé parental afin qu'il ne reste pas figé mais toujours aucune prise en compte. Cette année encore nous avons demandé que l'étau des ineat/exeat soit desserré mais les calibrages seront encore arrêtés sans aucune discussion nationale, ni académique, ni départementale.

Le troisième et dernier point que nous voulons aborder ici, c'est donc les projets de réforme de l'évaluation et de l'avancement.

En quoi ce nouveau dispositif d'évaluation professionnelle garantira-t-il moins d'injustices que la note et le système d'avancement actuels ? En quoi, ce système aidera-t-il les enseignants à relever le défi de la réussite de chaque élève ?

Le dispositif envisagé instituera un climat détestable dans les établissements scolaires mettant à mal le travail d'équipe. Oui, il faut une évolution du système d'évaluation. Mais ce n'est pas d'objectifs et de récompenses individuels au détriment de leur carrière mais de travail d'équipe, de formation, de soutien, d'accompagnement, d'entre-aide et de reconnaissance dont nos collègues ont besoin.

Si ce projet devenait réalité, un nouveau pas serait franchi dans le sens d'un pouvoir discrétionnaire accru de la hiérarchie directe sans que ni les enseignants ni leurs élèves ne voient ce qu'ils ont à y gagner.

Ces textes font partie intégrante de la politique managériale globale que le ministère expérimente notamment avec le dispositif Eclair.

Pour ces raisons, le SE-Unsa appelle à la grève le 15 décembre et à signer et faire signer la pétition pour le retrait de ces textes.

En conclusion, pour cette CAPD d'installation, le SE-Unsa réaffirme son exigence de respect de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière sont des opérations de gestion de facteurs très souvent déterminants pour allier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni de considération ni de reconnaissance. N'est-ce pas ça la gestion de ressources humaines ?